



المركز التونسي للإقتصاد
Observatoire Tunisien de l'Economie

Policy brief | n°9

Développement régional au Kef : le modèle de développement actuel est-il compatible avec les caractéristiques et les spécificités de la région

Observatoire Tunisien de l'Economie

24/02/2023

Sommaire

Résumé

Introduction

I. Développement régional et discrimination positive : concepts et cadres législatifs

II. Vision sectorielle et absence de vision holistique des plans de développement

III. L'absence d'une politique de développement claire qui valorise les spécificités régionales du gouvernorat du Kef

IV. Les infrastructures de la région du Kef sont-elles attractives pour l'investissement et le tourisme ?

V. Ressources naturelles gaspillées et inexploitées

VI. Projets en retard et d'autres au point mort...

Recommandations

Au niveau national

Au niveau régional

Au niveau local

Bibliographie

Mots clés : Développement régional - discrimination positive - attractivité des investissements – fondements des régions.

Mohamed Ali Kardi

Project Manger-Analyst

mohamedali.kardi@economie-tunisie.org

Helmi Toumi

Consultant plaidoyer

tellus.advisory@gmail.com



Résumé

Depuis l'indépendance, la Tunisie a connu de multiples expériences de développement et elle a traversé de nombreuses phases de transition dont les traits n'étaient pas, parfois, bien définis, compte tenu des spécificités régionales et locales dans le processus de développement.

En dépit des changements qui ont eu lieu après la Révolution de 2011 et l'ensemble des lois subséquentes visant à favoriser le développement dans les régions et à établir une discrimination positive entre elles et malgré les gouvernements qui se sont succédés, la vision de l'État n'était pas claire quant à la planification d'un développement réel. Le manque de l'attractivité territoriale pour les investissements, la détérioration des infrastructures, le manque de valorisation des atouts de la région tels que les ressources naturelles, humaines, historiques et culturelles et la hausse notable des taux de chômage constituent les obstacles majeurs aux politiques de développement dans la région du Kef. Ces facteurs ont affecté la structuration régionale du développement et l'ont rendue plus complexe. Ces politiques ne devraient pas se contenter d'agir uniquement sur les secteurs de développement, mais d'instaurer également les fondements de la création et du développement de la richesse et d'assurer l'harmonisation et la continuité entre les programmes et les secteurs, afin de réaliser l'attractivité économique, tout en exploitant les spécificités et les atouts propres à la région du Kef en vue de diversifier son modèle de développement.

Introduction

¹ Diagnostic participatif du développement dans Gabes ville - Chenini

Aucoursdesdernièresdécennies,lespolitiquesdedéveloppementadoptées en Tunisie, en vue de réaliser un développement national, ont contribué à approfondir les écarts entre les régions en matière de développement. Cela est dû à l'adoption des administrations tunisiennes d'une approche de développement centralisée et uni-sectorielle, s'appuyant sur une perspective sectorielle restreinte dans chaque région, sans chercher à exploiter les avantages et les spécificités de chaque région pour diversifier le processus de développement. Cette vision centralisée et uni-sectorielle a conduit à une « spécialisation » pour chaque région, ignorant complètement l'importance de diversifier les secteurs de développement et la création d'une véritable économie territoriale ou régionale¹. Il n'existe aucun doute que le déséquilibre régional en matière de développement et les disparités régionales faisaient partie des raisons majeures qui ont conduit à la Révolution tunisienne et constituent les principaux moteurs des sit-in et des grèves menés actuellement dans de nombreuses villes, en particulier dans les régions de l'intérieur. Bien que le principe de la réduction des disparités régionales au niveau des installations et des services fût discuté au niveau des parlements et des gouvernements succédés au cours de ces dernières années, les écarts entre les régions restent la principale caractéristique en matière de développement en Tunisie.

Après la Révolution, il est apparu de manière évidente que les politiques de développement en vigueur étaient à l'origine de la détérioration de la situation sociale et économique et de l'aggravation de la pauvreté et du chômage. Bien que la Tunisie se soit inspirée de nombreuses expériences de développement, qu'elle ait adopté un schéma de développement basé sur la planification et la programmation, qu'elle ait cherché à mettre en avant le développement régional et local et à édifier des programmes pratiques à cette fin, le modèle de développement qui a prévalu n'était pas basé sur l'équilibre entre les régions, sur la justice sociale et sur le principe de citoyenneté. Tout cela est venu s'ajouter à « l'absence d'une vision démocratique du développement régional, la prédominance des démarches verticales lors de la conception des modèles de développement et l'incapacité du cadre structurel du développement régional à atteindre les objectifs fixés². »

² Extrait d'un entretien du journal électronique Al-Sada avec M. Omar Belhadi, expert en développement régional, sur la situation du développement en Tunisie, 2020

En janvier 2022, le Ministère de l'Économie et de la Planification a entamé l'élaboration du plan de développement pour la période 2023 - 2025. Il s'agit du deuxième plan de développement adopté après la Révolution ; il s'inscrit dans un contexte délicat, caractérisé par la montée de pressions structurelles sur le plan économique et social, par les conséquences négatives engendrées par la pandémie du Coronavirus et par l'instabilité politique qui a coïncidé avec la réalisation du plan précédent 2016-2020³. Le ministère voudrait adopter une approche participative impliquant toutes les parties prenantes, les acteurs économiques et les organisations de la société civile, et se basant sur une étude approfondie des options, des priorités et des politiques et programmes de développement. On y décèle cependant, la même vision sectorielle de la politique de développement où chaque ministère est chargé de définir et d'évaluer les orientations dans son domaine de compétence, en l'absence de toute démarche critique effectuée par des structures consultatives élues ou non élues.

³ Ministère de l'Économie et du Plan, élaboration du plan de développement 2023-2025

Le gouvernorat du Kef est considéré comme l'un des gouvernorats les plus importants du Nord-Ouest tunisien ; il se caractérise par sa richesse en matières premières et sa diversité écologique et naturelle. Il renferme

également les terres agricoles les plus fertiles et les plus étendues, des caractéristiques naturelles particulières, avec notamment des matériaux structurels et un potentiel civilisationnel, patrimonial et culturel riche et diversifié. Malgré cela, le gouvernorat souffre de taux de pauvreté très élevés : il enregistre le deuxième taux moyen de pauvreté le plus élevé du pays (33,1%) et un taux de croissance démographique négatif (2004-2014), estimé à -0,62⁴, qui viennent s'ajouter à des taux de chômage élevés, à un déficit manifeste de développement, à une grande fragilité au niveau des infrastructures et à des taux d'investissement très bas dans la région.

Il existe, certes, de nombreuses tentatives aux niveaux national, régional et local pour promouvoir la région, développer ses infrastructures et stimuler les investissements pour qu'ils puissent accompagner le développement que connaît le Kef à tous les niveaux (démographique, social, économique, culturel...). La région connaît, cependant, des problèmes de développement dus à l'absence d'une politique de développement claire qui puisse en valoriser les spécificités et en améliorer l'exploitation et qui œuvre à réduire les taux de chômage. Cela s'explique par plusieurs facteurs dont l'absence d'une planification fondée sur une vision locale et régionale, issue des différentes parties prenantes locales, et qui soit le fruit d'une démarche participative. En revanche, l'État continue à suivre la politique de la centralisation de la décision vis-à-vis des projets de développement au lieu d'opter pour une approche participative réelle lors de la sélection et l'approbation des projets. S'ajoute à cela, l'état de paralysie et d'inactivité des services publics dans la région, en raison de l'absence du suivi, de la faiblesse de l'accompagnement et de l'incompétence au niveau de la gestion des projets alloués en faveur de la région, ce qui a parfois engendré des retards de réalisation ou le détournement de leur destination vers d'autres gouvernorats, en plus de nombreuses autres complications structurelles, procédurales et financières.

À la lumière de ce qui précède, le présent document d'orientation propose un ensemble de recommandations afin de faire face aux réelles complexités structurelles qui entravent la réalisation des projets de développement et la valorisation des fondements économiques, sociaux, culturels et territoriaux de la région du Kef.

Lors de la préparation du présent document, l'Observatoire Tunisien de l'Économie (OTE), à travers le projet «Sahem» qui vise à renforcer l'adhésion des jeunes au développement régional, s'est appuyé sur une méthodologie qui cherche à impliquer les jeunes dans le suivi des projets de développement programmés et mis en œuvre par les autorités centrales et régionales. L'objectif étant d'aider les jeunes à prendre conscience de la vision de développement relative à leur région et à identifier les raisons des retards occasionnés en vue de proposer des solutions susceptibles de remédier à ces retards et de concevoir une vision de développement qui répond à leurs besoins. Par ailleurs, l'OTE œuvre au développement des capacités des jeunes pour que ces derniers soient en mesure d'assurer le suivi des projets de développement dans leur région et de poser des questions à leur sujet. De plus, il œuvre à les doter des moyens pour identifier les fondements du développement dans leur région et renforcer leurs coopération avec les pouvoirs publics, afin de promouvoir le développement régional, en adoptant des méthodologies scientifiques précises pour le suivi du budget et le diagnostic territorial. Le projet cible trois régions, à savoir le Kef, Kairouan et Médenine, étant donné qu'il s'agit

des régions les plus marginalisées, selon les résultats du dernier indice de développement de 2018. L'attention s'est portée sur trois délégations de la région du Kef, à savoir le Kef-Est, le Kef-Ouest et Tajerouine.

I. Développement régional et discrimination positive : concepts et cadres législatifs

Il n'est pas possible d'aborder le développement régional sans le rattacher au concept de discrimination positive. Le développement régional peut être défini ainsi : « Le développement territorial, qu'il soit national, régional ou local, est un processus de transformation interne pour une collectivité territoriale qui émane de l'intérieur et qui est fondé sur quatre piliers essentiels, à savoir la croissance, le progrès, l'autonomie et la durabilité⁵ ».

S'agissant de la discrimination positive, elle peut être définie comme le fait de « permettre à des groupes et à des régions marginalisés ou marginales de bénéficier de compensations et d'avantages spéciaux dans le but de compenser partiellement une discrimination négative, intentionnelle, programmée ou bien spontanée, résultant de mécanismes de marché qu'ils ont subis dans le passé et qu'ils continuent de subir. Cette distinction positive est temporaire et vise à donner à ces groupes ou régions les mêmes chances que celles données aux autres, dans l'avenir. La discrimination positive s'inscrit dans une démarche d'équité et non d'égalité. C'est un mécanisme d'ajustement, différentiel, sélectif et injuste en apparence, qui est destiné, cependant, à rendre justice à des régions ou groupes considérés comme défavorisés et à réduire les disparités, même s'il donne l'impression d'être injuste⁶. » A cet égard, rappelons que l'article 84 de la Constitution de 2022 prévoit que : « Les projets relatifs au budget de l'Etat et aux plans de développement régionaux, territoriaux et nationaux sont obligatoirement soumis au Conseil national des régions et des districts pour assurer l'équilibre entre les régions et les districts. »

Ces deux concepts sont également ancrés dans de nombreux textes juridiques en Tunisie, ce qui confirme leur importance sur le plan juridique, car la discrimination positive et la nécessité d'assurer l'équilibre entre les régions ont été consacrées dans de nombreux textes, lois de finances et plans gouvernementaux, y compris la loi organique n° 2017-48, relative à la publication du Code des Collectivités Locales.

II. Vision sectorielle et absence de vision holistique des plans de développement

Le traitement sectoriel du développement est loin de réaliser l'objectif d'intégration. Ce défaut d'intégration a constitué la caractéristique dominante de ces différents programmes de développement, car il s'agissait d'un ensemble de projets divers caractérisés par une grande dispersion sectorielle.

Un observateur attentif de la méthodologie adoptée par les gouvernements successifs en Tunisie après la Révolution, constate clairement la prédominance de la vision sectorielle dans la politique de développement, une conception dans laquelle chaque ministère est chargé de déterminer ses orientations et son diagnostic pour son secteur, en l'absence de toute analyse critique effectuée par des structures consultatives élues ou non élues⁷. Par ailleurs, le Ministère du Développement supervise les plans de développement à travers ses administrations régionales et les cabinets de

⁵Extrait du journal électronique Al-Sada, entretien avec M. Omar Belhadi, expert en développement régional, sur la situation du développement en Tunisie, 2020

التنمية الجهوية في تونس: المعضلة السياسية والاجتماعية والملف المشتت - الصدى نت (essada.net)

⁶ Belhedi, Amor. (2017). La discrimination positive comme outil de l'équité et de l'intégration territoriale: représentations, enjeux et défis. Document de conférence.

⁷ Le journal électronique Al-Sada, un entretien avec l'économiste Mohamed Sadiq Jabnoun, Développement régional en Tunisie : le dilemme politique et social et le dossier fragmenté. 2020

développement qui leur sont rattachés. L'implication des municipalités dans la mise en place de ses orientations en matière de développement demeure modeste et quasi-formelle, surtout que les ministères exécutent leurs programmes au sein même du périmètre territorial des communes. Ajoutons à cela la faible implication des composantes de la société civile dans l'élaboration des plans de développement, notamment le plan de 2016-2020, et le plan actuel de 2023-2025. En fin de compte, force est de constater que les décisions importantes sont prises au niveau central.

III. L'absence d'une politique de développement claire qui valorise les spécificités régionales du gouvernorat du Kef

Le Kef-Ouest et le Kef-Est ont une faible attractivité pour leur ressources humaines puisqu'ils enregistrent le taux de croissance démographique le plus faible en Tunisie, soit 8,7% entre 2011 et 2019. En revanche, le gouvernorat de l'Ariana, à titre d'exemple, a enregistré au cours de la même période une augmentation de 37,7%. Cette baisse est principalement imputable à la migration vers les régions côtières et le Grand Tunis. Depuis 1969, le solde migratoire de chaque période quinquennale dans la région du Kef est négatif. La région est également touchée par un exode interne vers la ville du Kef; la population rurale a de ce fait fortement diminué au cours des dernières décennies. Le nombre de logements en milieu rural dans le Kef-Est et Ouest a diminué de 10% entre 1994 et 2014.

Par ailleurs, en interrogeant de nombreux responsables de la région du Kef, nous comprenons qu'ils ne sont pas optimistes quant aux opportunités futures de développement⁸. Cette situation s'explique, entre autres, par le manque d'opportunités d'emploi et la diminution du nombre d'établissements privés: 11 536 en 2010 contre 11 227 en 2020. Au cours de la même période, le nombre d'établissements privés a augmenté, au niveau national, de 34 % et au niveau de la région Nord-Ouest, de 12 %. Pas moins de 15 entreprises ont quitté le gouvernorat au cours des dernières années.

La population de la ville de Tajerouine compte 27 256 personnes, l'âge moyen en 2014 y était de 36,1 ans et 42,8% d'entre eux sont actifs. Le taux de chômage y est de 20%. Abstraction faite du travail dans le secteur public (dans les domaines de santé, d'éducation, etc.), la majorité des femmes et des hommes employés dans cette ville travaillent dans l'agriculture. Seuls 11,2% sont employés dans l'industrie. Ils opèrent dans la zone industrielle de Oued Rmel, qui a été créée par l'Agence Foncière Industrielle en 2011, sur une superficie de 10,5 hectares, divisés en 28 parcelles, dont 15 sont déjà réservées, sachant que la zone industrielle ne comprend que quatre unités actives. Ainsi, la région souffre de la faiblesse du tissu économique qui repose principalement sur le secteur agricole, avec des activités industrielles et touristiques limitées. Les équipements collectifs y sont modestes et les infrastructures et autres services sont de mauvaise qualité. Ces fragilités, qui viennent s'ajouter aux taux élevés de chômage et de pauvreté, ont lourdement affecté l'attractivité de la localité et sa stabilité.

A travers ces délégations, nous constatons qu'il existe une forme de stabilité négative qui ne crée pas de nouvelles opportunités d'emplois directs et indirects pour les hommes et les femmes du Kef. De surcroît, les dynamiques démographiques et économiques de la région du Kef ont un impact négatif sur le climat social et économique, qui fait que les projets de développement ne pourront réaliser le développement global et équitable

⁸ «Le Kef souffre de l'émigration, de la baisse continue de la population, du déplacement de la campagne vers la ville du Kef et de l'absence d'une stratégie nationale et régionale susceptible d'améliorer les infrastructures rurales et de promouvoir les liens entre la campagne et la ville dans la pratique.»

Déclaration du représentant de l'URAP au Kef, à l'occasion d'une interview réalisée le 21/09/2016

que s'ils tiennent compte des spécificités sociales et économiques des régions, de manière à garantir leur compétitivité à l'échelle régionale, nationale et internationale. .

IV. Les infrastructures de la région du Kef sont-elles attractives pour l'investissement et le tourisme ?

Malgré sa situation stratégique à la frontière algérienne, la ville n'est reliée ni à Tunis, ni aux pays voisins par des autoroutes qui faciliteraient le transit des voyageurs et le transport des marchandises. De plus, il n'y a pas d'aéroport ou de plateformes logistiques spécifiques au Kef. Ainsi, la ville ne tire aucun profit de sa situation en tant que point de transit potentiel pour des milliers de visiteurs algériens, qui préfèrent désormais passer par Ghardimaou et ensuite par l'autoroute A3.

A ce manque de voies routières, s'ajoute la faiblesse des infrastructures touristiques⁹. L'ensemble de la région ne compte aucun hôtel de plus de deux étoiles et la capacité totale des cinq unités hôtelières n'excèdent pas 272 lits.

L'émergence des besoins en services hôteliers de qualité, au cours de la dernière décennie, a favorisé l'apparition de maisons d'hôtes affiliées au secteur de l'écotourisme. Leur capacité d'accueil et de services demeure, cependant, encore très limitée sur les plans qualitatif et quantitatif.

Par ailleurs, la région du Kef comprend deux zones industrielles situées dans le Kef-Ouest et le Kef-Est, disposant de 200 parcelles, dont 153 ont été octroyées à des investisseurs. Toutefois, le nombre d'unités en activité effective dans ces zones industrielles ne dépasse pas les vingt unités, et ce, selon le rapport de l'ODNO. La zone industrielle du Kef-Ouest, créée en 1975 et disposant de 158 parcelles, ne comprenait aucune unité active en 2020¹⁰.

Malgré toutes les faiblesses précitées au niveau des infrastructures et celles imputables à l'émigration, la région possède des atouts essentiels sur plusieurs niveaux. Les Tunisiens lui ont attribué le nom de « El Kef El Alia » (c.à.d. le Kef Éminent); elle est visitée par un grand nombre de personnes, notamment lors des manifestations culturelles et au cours des saisons de l'hiver et du printemps. En dépit de la faiblesse des infrastructures touristiques, les touristes tunisiens représentent la majorité des visiteurs de cette région.

Les facteurs d'attraction territoriale¹¹ telles que la Kasbah, le Monastère (Addir), la Table de Jugurtha et le Mausolée de Sidi Bou Makhlof peuvent constituer des produits attrayants pour les touristes; les produits de l'agriculture, de l'artisanat et du patrimoine culturel le sont également. Cependant, l'optimisation et le développement des infrastructures nécessite une révision des plans de développement et une identification précise des principales entraves, en vue de la valorisation de tous les facteurs de développement de la région et de l'exploitation optimale du patrimoine culturel et archéologique qui nécessite des interventions urgentes en matière de conservation.

V. Ressources naturelles gaspillées et inexploitées

Le gouvernorat du Kef se distingue par la multiplicité de ses ressources naturelles : le Kef-Ouest et le Kef-Est disposent de 92% de surfaces exploitables, en tant que terres arables (43 706 hectares), forêts (11 732 hectares) et pâturages (1 865 hectares). 35% des superficies agricoles

⁹ «Il n'est pas possible de parler d'investissement au regard des difficultés dont souffre la région, comme celles liées à la faiblesse des infrastructures», selon le représentant de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) au Kef, le 10/05/2021.

¹⁰ ODNO, (2021), Jendouba en chiffres, Édition de 2020 .

¹¹ Composante complémentaire dans la méthode CERISE REVAIT

exploitées sont de moins de 5 hectares et 55%, ont entre 05 et 50 hectares. Cette zone comprend également deux barrages d'une capacité de près de sept millions de mètres cubes et 11 lacs collinaires qui fournissent une importante réserve d'eau et qui pourraient constituer une destination écotouristique attractive et favoriser l'installation de maisons d'hôte et l'aménagement d'itinéraires touristiques.

Cette richesse hydrique représente, par ailleurs, un élément important pour le développement de la région et l'approvisionnement des citoyens en eau potable tout au long de l'année; elle permet, en outre, d'améliorer les rendements agricoles. Malgré cela, les coupures fréquentes de l'eau potable et la difficulté de s'en procurer dans certaines localités du gouvernorat représentent l'un des plus grands défis au développement de la région. Les solutions demeurent temporaires et ne reposent pas sur des stratégies claires, citons à titre d'exemple le retard enregistré dans la réalisation du projet de barrage de Mallègue El-Alawi; le Secrétaire d'État chargé des ressources hydrauliques et de la pêche, Abdallah Rabhi, a déclaré à l'agence Tunis Afrique Presse, en 2019: «Il faut bien admettre que certains de nos barrages approchent de la fin de leur période de validité, et nous devons envisager de les refaire. C'est ce que nous avons entrepris dans le gouvernorat du Kef, à travers le projet du barrage Mallègue 2, qui remplacera l'ancien barrage de Mallègue.» Ce barrage vise à protéger les localités contre les inondations, à créer de nouveaux périmètres irrigués et à alimenter en eau potable la région du Kef. Les travaux ont commencé en début de 2016 et auraient dû s'achever en 2022, mais plusieurs entraves ont émergé et sa réalisation a été retardée. En effet, le taux d'avancement de la réalisation jusqu'au début de 2022, ne dépassait pas les 40%, selon une étude que nous avons réalisée avec les jeunes de la région, dans le cadre du suivi des projets. On peut donc conclure que le projet est encore loin des objectifs fixés.

Tajerouine est la deuxième plus grande délégation du gouvernorat, après le Kef, avec une superficie de 66 857 hectares dont 92% de terres agricoles, réparties comme suit: 12 655 hectares de forêts et 46 302 hectares de terres exploitables pour la culture de céréales et la plantation d'arbres fruitiers. C'est une région riche également en ressources naturelles¹², car on y trouve une variété importante de plantes aromatiques et médicinales, des lacs, des arbres fruitiers et des oliviers. La superficie des forêts de Tajerouine s'étend sur 12 655 hectares. Cependant, les chiffres de 2020 montrent que cette richesse n'a quasiment pas été exploitée, à l'exception des pins d'Alep (Zgougou) et du fourrage. La comparaison avec les délégations voisines (Kef-Est, Sers et Ksour) montre que celles-ci exploitent mieux leurs réserves forestières. La délégation de Tajerouine compte aussi 155 apiculteurs, environ 1 400 ruches qui produisent plus de 7 tonnes de miel bio de très bonne qualité et qui mérite qu'on s'attelle à en promouvoir la valeur commerciale au niveau régional et national.

Malgré toutes les ressources dont regorge la région du Kef, il n'a pas été possible d'atteindre les objectifs du développement global et durable, car les mesures prises au niveau de la planification ont toujours pris la forme de réactions instantanées aux crises sociales, environnementales ou sanitaires.

¹² Entretien avec le Gouvernorat de Kef réalisé le 04/10/21

VI. Projets en retard et d'autres au point mort...

Le 30 octobre 2017, la circulaire n° 29 a été adressée aux ministres et aux secrétaires d'État pour le suivi de la réalisation des projets et des plans de développement au sein des gouvernorats de la République, en vue de charger une équipe restreinte composée de toutes les parties prenantes, pour mener des visites et préparer un rapport de synthèse qui évoque en détail les problèmes relevés et les mesures correctives à prendre, afin de poursuivre l'exécution des projets au rythme requis. Toutefois, aucun changement n'est intervenu sur le rythme de la réalisation des projets et à ce jour, des projets qui sont programmés depuis 2013, n'ont pas encore été mis en œuvre.

Selon le rapport établi sur la répartition régionale des investissements, qui s'inscrit dans le cadre du projet de loi de finances pour l'année 2022¹³, il existe un certain nombre de problèmes qui entravent la réalisation des projets publics et privés. Parmi lesquels nous citons, mais sans s'y limiter, le délai entre la signature de l'accord de prêt avec le bailleur de fonds et son adoption par l'Assemblée des Représentants du Peuple (le délai moyen d'attente est de 11 mois), les longs délais pour la création des unités d'exécution des projets selon les objectifs, qui sont créées par décret gouvernemental, dont la promulgation demande parfois un an et plus, ce qui retarde le démarrage de la mise en œuvre du projet. De plus, le manque de réserves immobilières a bloqué l'exécution de plusieurs projets, d'autant plus que la complexité de la situation immobilière a entraîné le report et l'annulation d'un nombre de projets. Les faibles taux d'encadrement et le manque de moyens humains et logistiques dans les institutions et administrations publiques et régionales participe aussi aux retards qui affectent la réalisation de projets importants.

Les dernières années ont enregistré des retards et des ralentissements importants quant à la réalisation d'un certain nombre de projets planifiés dans la région du Kef, pour des raisons procédurales, administratives, techniques et immobilières, et notamment pour le non-respect des entrepreneurs des délais contractuels. Ainsi, parmi les 15 projets de développement évalués par les jeunes dans le cadre du présent rapport, 11 projets ont connu des retards d'exécution. Les retards enregistrés varient entre un an (zone industrielle d'Oued Rmal) et onze ans (le projet de piste d'athlétisme à l'Institut Supérieur du Sport et de l'Education Physique du Kef). Selon notre recherche, les principales raisons de ce retard sont dues au changement de l'entrepreneur chargé des travaux, les difficultés de financement ou de paiement et la durée des procédures administratives pour préparer les appels d'offres. Parmi les exemples qui illustrent ces retards le projet d'aménagement du marché central du Kef-Est: lancé en 2013, le projet n'a vu démarrer l'appel d'offres qui le concerne qu'en 2022.

Selon les recherches menées par les jeunes participant au projet auprès de responsables de diverses directions régionales, la programmation centralisée et unilatérale des projets pose des problèmes (centralisation de la décision¹⁴). Il est clair aussi que la mise en œuvre des projets de développement souffre d'un manque d'expertise et de ressources humaines pour la gestion et le suivi de l'exécution. Pour relever ce défi, il convient d'instaurer un système de décentralisation qui demeure, néanmoins, vulnérable et menacée par le manque des ressources humaines.

¹³ Ministère des finances, rapport sur la répartition régionale des investissements relevant du projet de loi de finances pour l'année 2022

¹⁴ «Les projets sont limités et leurs effets positifs sont faibles car ce sont les instances centrales qui les imposent et dans la plupart des cas elles ne tiennent pas compte des spécificités de la région.» Maire de Tajrouine

Recommandations

Au niveau national

- Mettre en place un mécanisme de passation des marchés publics, sur la base de la négociation directe avec les jeunes prestataires de services, qui ne peuvent pas concurrencer financièrement les grands entrepreneurs dans les secteurs d'importance sociale, et ce, dans le cadre de la discrimination positive.
- Activer rapidement les accords liés à l'investissement et au développement régional (accord 2016, 2021) et mettre en place les mécanismes nécessaires pour le suivi et le contrôle du budget des projets, l'identification des véritables raisons des retards enregistrés et la résolution des problèmes immobiliers qui représentent une cause importante de ces retards.
- Renforcer la coordination entre les administrations régionales d'une part, et les administrations régionales et centrales d'autre part, par la mise en place d'un système d'information numérique, pour faciliter l'accès à l'information et en garantir la clarté.
- Développer une stratégie et des partenariats susceptibles de soutenir et d'accompagner les jeunes chômeurs entre 16 et 25 ans.
- Accélérer la mise en œuvre du décret-loi relatif aux auto-entrepreneurs et mettre en place les mécanismes nécessaires pour soutenir l'économie sociale et solidaire.
- Repenser le cadre légal et institutionnel afin de développer un partenariat innovant entre l'Etat, les autorités locales, les acteurs du tourisme, les organisations professionnelles et les structures publiques en vue de promouvoir le secteur touristique, encourager l'investissement dans le secteur du tourisme alternatif culturel et environnemental et créer des stations de tourisme vert.
- Il est nécessaire de réviser le Code forestier afin de faciliter la gestion et la mise en valeur des ressources forestières par les Groupements de Développement Agricole et les habitants des forêts
- Appuyer les investissements dans les énergies renouvelables.
- Réviser des avantages fiscaux accordés en vue de les rationaliser et les relier aux objectifs de développement régional, pour en faire des instruments efficaces destinés à encourager l'investissement et à réaliser le développement régional.
- Renforcer la transparence budgétaire lors du processus de préparation du budget.
- Respecter les délais légaux lors de la publication des documents budgétaires de l'État.
- Préparer un rapport trimestriel sur l'exécution du budget et le publier sur les sites officiels.
- Publier les rapports d'exécution du budget par région (y compris les raisons des retards dans les projets de développement régional).
- Adopter une démarche participative au sein et en dehors des diverses autorités gouvernementales, pour impliquer les citoyens dans le processus, notamment en décentralisant certaines discussions et décisions liées aux budgets de développement, région par région.
- Promouvoir l'intégration des organisations locales de la société civile et des organisations de la société civile des jeunes dans toutes les phases de sélection et de mise en œuvre des projets de développement régional et local (de la sélection des projets et de la programmation budgétaire jusqu'à la mise en œuvre, au niveau du gouvernorat et de la municipalité).
- Mettre en place un système participatif de suivi et d'évaluation (citoyens et autorités locales et régionales) pour la mise en œuvre des budgets de développement régional.

Au niveau régional

Au niveau du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle

- Élaboration de programmes de formation aux compétences personnelles par l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant afin de renforcer la confiance en soi et les connaissances des jeunes

diplômés et d'accompagner les jeunes chômeurs et favoriser leur insertion professionnelle.

- Développer avec l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant des programmes durables de valorisation des compétences techniques, en tenant compte des besoins du marché du travail, avec la participation de jeunes diplômés ou de jeunes chômeurs, pour l'identification de nouveaux débouchés, d'autant qu'il existe beaucoup de terrains et d'opportunités non-exploitées dans les industries manufacturières.
- Développer des programmes de soutien collectifs ou individuels pour les jeunes non-diplômés dans le but de booster leur autonomie économique lors de la recherche d'emploi et le lancement de projets.

Le secteur de l'industrie

- Développer des zones industrielles modernes dotées des moyens nécessaires pour implanter des projets industriels, y compris les projets basés sur les industries de transformation et la valorisation des produits de la région (accélérer la réalisation de la zone industrielle de Oued Rmel / Station des M'Hamid et mettre en place les zones industrielles prévues à Sakiet Sidi Youssef et à Sers.

Les infrastructures

- Accélérer la réalisation de l'autoroute reliant Tunis au Kef, ce qui contribuera à attirer les investisseurs et à accélérer le rythme de développement de la région.
- Identifier les infrastructures nécessaires pour faire bénéficier le Kef de sa situation géographique et de sa proximité avec la frontière algérienne à Sakiet Sidi Youssef; améliorer sa compétitivité avec les régions voisines, en reliant la frontière algérienne au Kef par une autoroute qui ferait de la ville un point de passage pour un grand nombre de visiteurs algériens.

Le secteur du tourisme

- Allouer un budget régional par le Conseil Régional en partenariat avec le Commissariat Régional du Tourisme pour développer les itinéraires touristiques dans la région et valoriser le patrimoine matériel et immatériel de la région, afin de promouvoir l'attractivité touristique régionale et permettre aux jeunes de participer à des projets touristiques alternatifs et durables.

Le secteur de la santé

- Développer les services de santé dans la région (médecins, spécialités, nombre de lits, etc.) tout en garantissant l'existence d'une infrastructure sanitaire qui contribue à réduire les inégalités quant à l'accès aux soins.

Le secteur des affaires sociales

- Améliorer le logement des familles nécessiteuses et à faible revenu et déterminer le nombre réel de bénéficiaires.

Le secteur agricole

- Rénover les infrastructures hydrauliques et mettre en place d'autres stations de pompage pour assurer l'accès à l'eau pour tous.
- Réviser la carte agricole de la région en tenant compte des défis liés aux pénuries d'eau, au changement climatique, au manque de moyens pour l'entretien et le nettoyage des conduites d'eau, à la sécheresse saisonnière, aux incendies et aux puits d'eau non-autorisés.
- Utiliser des moyens écologiques d'irrigation, planter différents types d'arbres résistants au changement climatique, généraliser l'utilisation des semences locales authentiques. De plus, il convient de renforcer le contrôle du Commissariat Régional de Développement Agricole et du Ministère de l'Agriculture sur les puits non-autorisés et illégaux et sur l'entretien des barrages.

Le secteur de la recherche scientifique et de la technologie

- Soutenir les efforts des instituts de recherche scientifique dans divers domaines et accélérer le projet de création et de maintenance de l'Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Sciences Humaines.

- Mettre l'accent sur la création de startups, en encourageant les investisseurs dans le domaine des technologies de l'information et de la communication par le biais des incubateurs d'entreprises et des établissements universitaires spécialisés en technologies de l'information et de la communication dans la région.

Mécanismes de gouvernance et de participation

- Créer un mécanisme de jeunesse permanent au niveau du Conseil Régional pour impliquer les jeunes dans la prise de décisions relatives aux projets de développement régional et élaborer un tableau de bord permettant d'identifier les tâches prioritaires, de s'informer de l'avancement des projets et de suivre cet avancement, afin d'anticiper d'éventuels retards et ainsi éviter les surcoûts.
- Renforcer les ressources humaines au sein des services chargés du contrôle des projets de développement (sessions de formation) et établir des procédures de coordination et/ou des mécanismes de gestion des conflits entre les administrations, pour une planification efficiente des projets.

Au niveau local

Les infrastructures

- Consacrer un budget local au développement des infrastructures et accélérer les travaux de construction (éclairage, gestion des déchets et création d'espaces verts), veiller à l'aménagement des sites archéologiques et des monuments historiques, tels que la Kasbah et encourager la mise en place d'un théâtre en plein air dans la région.
- Œuvrer à l'amélioration de la structure du marché local et de l'abattoir municipal et accélérer la réalisation des études liées à ces deux projets, compte tenu de leur importance.

La gouvernance et la participation

- Améliorer le rôle des municipalités dans la gestion de leurs biens pour garantir le développement local des investissements. En effet, cela passe par la formation continue des salariés, le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources humaines nécessaires, la numérisation des services de proximité pour faciliter l'accès des jeunes et des investisseurs aux informations liées à l'immobilier communal et aux opportunités et aux atouts de la région.
- Mettre en place un comité indépendant de suivi composé de jeunes qui assiste périodiquement aux séances tenues par la municipalité, afin de participer à la prise de décision et au suivi des projets de développement.
- Promouvoir les «contrats-programmes» entre les municipalités et les associations pour faire progresser le secteur des sports.

Le secteur du tourisme

- Renforcer la participation des femmes et des jeunes au processus de promotion de l'artisanat dans la région. Valoriser les ressources naturelles locales à travers la relance du village artisanal du Kef, afin d'assurer une bonne promotion et une bonne représentation culturelle de la région et permettre aux jeunes d'en exploiter les ressources naturelles afin d'implanter leurs projets (apiculture / valorisation des produits aromatiques et médicinaux / bois / argile / circuits touristiques / forêts, etc.), tout en mettant à leur disposition assez d'espaces à louer.

Bibliographie

1. Diagnostic participatif du développement dans Gabes ville - Chenini
2. Extrait d'un entretien du journal électronique Al-Sada avec M. Omar Belhadi, expert en développement régional, sur la situation du développement en Tunisie, 2020
3. Ministère de l'Économie et du Plan, élaboration du plan de développement 2023-2025
4. INS ; Carte de la pauvreté de la Tunisie (2020)
5. Extrait du journal électronique Al-Sada, entretien avec M. Omar Belhadi, expert en développement régional, sur la situation du développement en Tunisie, 2020 (essada.net) التنمية الجهوية في تونس: المعضلة السياسية والاجتماعية والملف المشتت - الصدى نت
6. Belhedi, Amor. (2017). La discrimination positive comme outil de l'équité et de l'intégration territoriale: représentations, enjeux et défis. Document de conférence.
7. Le journal électronique Al-Sada, un entretien avec l'économiste Mohamed Sadiq Jabnoun, Développement régional en Tunisie : le dilemme politique et social et le dossier fragmenté. 2020
8. «Le Kef souffre de l'émigration, de la baisse continue de la population, du déplacement de la campagne vers la ville du Kef et de l'absence d'une stratégie nationale et régionale susceptible d'améliorer les infrastructures rurales et de promouvoir les liens entre la campagne et la ville dans la pratique .»
Déclaration du représentant de l'URAP au Kef, à l'occasion d'une interview réalisée le 21/09/2016
9. «Il n'est pas possible de parler d'investissement au regard des difficultés dont souffre la région, comme celles liées à la faiblesse des infrastructures», selon le représentant de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) au Kef, le 10/05/2021.
10. ODNO, (2021), Jendouba en chiffres, Édition de 2020 .
11. Composante complémentaire dans la méthode CERISE REVAIT
12. Entretien avec le Gouvernorat de Kef réalisé le 04/10/21
13. Ministère des finances, rapport sur la répartition régionale des investissements relevant du projet de loi de finances pour l'année 2022
14. «Les projets sont limités et leurs effets positifs sont faibles car ce sont les instances centrales qui les imposent et dans la plupart des cas elles ne tiennent pas compte des spécificités de la région.» Maire de Tajrouine



المركز التونسي للإقتصاد
Observatoire Tunisien de l'Economie



contact@economie-tunisie.org



www.economie-tunisie.org



21, Rue du Niger - 1002 Tunis belvedere - Tunisia



www.facebook.com/ObsTunEco



(+216) 36 329 939